

**Le congrès de la Société Française de Pharmacologie et de Thérapeutique
célèbre à Nancy, le 20 avril 2016 les 25 ans
des Centres d'Evaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance-
Addictovigilance !**

*Intervention du Dr Joëlle Micallef, Président de l'Association Française des Centres
d'Evaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance-Addictovigilance
(www.addictovigilance.fr)*

Je souhaite remercier les organisateurs de nous avoir donné l'opportunité de présenter le réseau des Centres d'Évaluations et d'Information sur la Pharmacodépendance.

Les Centres d'Évaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance, calés sur la même organisation structurelle (régionale et CHU), **travaillent spécifiquement sur la problématique de l'abus et de la pharmacodépendance**. Ce Dispositif mis en place sur les recommandations de l'OMS, impulsé depuis plus de 25 ans par l'ANSM et un réseau de 13 centres animés par des pharmacologues médicaux, implantés dans les services hospitalo-universitaires de Pharmacologie, permet au sein de leur territoire d'intervention de **détecter, de collecter, d'évaluer, de caractériser et d'analyser des signaux** relatifs à l'abus, à la pharmacodépendance et au détournement de médicaments mais aussi à l'usage de substances psychoactives non médicamenteuses (les « drogues »).

L'ensemble des données apportées par le réseau des CEIP est déterminant aussi bien à l'échelon régional que national. Ces informations sont en effet utiles et fondamentales pour l'évaluation des risques pour la santé publique liés à la consommation de ces substances psychoactives et donc pour la sécurité. Elles alimentent régulièrement les dossiers et les rapports présentés en Commission des Stupéfiants et Psychotropes, étant ainsi contributives au circuit décisionnel et aux actions nationales et européennes.

Cette vigilance réglementaire (appelée aussi Addictovigilance) oblige les professionnels de Santé à déclarer, au CEIP, les cas d'abus et de pharmacodépendance graves. Cette activité, utile à la fois par son contenu clinique et par son rôle dans l'alerte régionale et nationale, a été complétée rapidement, compte tenu du champ exploré et des comportements (nomadisme, comportement de dissimulation...), par des programmes dédiés permettant de collecter des données sans équivalent en France, notamment :

- des données issues d'enquêtes menées auprès de personnes dépendantes des structures sanitaires spécialisées (Programme OPPIDUM Observation des Produits Psychotropes Illicites ou Détournés de leur Utilisation Médicamenteuse)(<http://www.observation-pharmacodependance.org/>), programme existant depuis 1990
- des données issues d'enquêtes menées auprès de patients dépendants en médecine générale (Programme OPEMA Observation des Pharmacodépendances en Médecine Ambulatoire) (<http://www.observation-pharmacodependance.org/>), programme existant depuis 2004

- des informations issues des ordonnances falsifiées repérées par un réseau de pharmacies (Programme OSIAP Ordonnances Suspectes indicateur d'Abus Possible, existant depuis 1997)
- des informations sur la prescription d'antalgiques stupéfiants (programme ASOS, lancé en 2001)
- des données analytiques toxicologiques, médico-légales et anatomo-pathologiques en cas de décès, en France, d'un patient pharmacodépendant (DRAMES : Décès en Relation avec un Abus de MÉdicaments ou de Substances, existant depuis 1998) ou douloureux (DTA : Décès au cours du Traitement Antalgique, existant depuis 2013)
- des données cliniques, médico-légales et analytiques toxicologiques en cas de Soumission Chimique, existant depuis 1998.

Ce Réseau et ses programmes de surveillance, **originaux, uniques en France et en Europe**, ont été élaborés, adaptés, améliorés régulièrement par le réseau des CEIP, avec une proximité ou une appartenance à des équipes de recherche labellisées (EA, INSERM,...). Chaque programme est piloté par un CEIP coordonnateur (qui en assure la coordination nationale, son traitement, ses analyses générales et spécifiques et sa valorisation) et chaque CEIP en assure la déclinaison au sein de son territoire, par sa connaissance des professionnels de santé et acteurs de terrain ciblés par ces programmes.

Parce qu'ils sont organisés à tous les niveaux par le réseau CEIP, ces programmes fournissent des données validées, adaptées, pertinentes et avec réactivité, qualité fondamentale d'un système de vigilance sanitaire.

Aux côtés de ces études annuelles alimentant ces programmes, le réseau des CEIP réalise également des études de pharmacoépidémiologie avec les caisses régionales d'Assurance Maladie. Notre réseau a, en outre, développé, à partir de ces bases de données de l'Assurance Maladie, des méthodes originales permettant la mise au point d'indicateurs comme le « doctor-shopping », ou d'adaptations de méthodes de classifications, utiles comme proxy dans l'estimation d'un signal en addictovigilance.

Ainsi notre activité de vigilance intègre naturellement, et depuis son existence, des compétences et des données issues de la pharmacologie dans sa globalité (pharmacologie fondamentale, biologique, clinique et pharmacoépidémiologie) et également des compétences en toxicologie et dosages des médicaments stupéfiants. L'ensemble de cette activité contribue, en finalité, au bon usage du médicament et a détecté précocement et souvent la première, des signaux d'alerte sanitaire.

Les membres des CEIP bénéficient de leur proximité, au sein des Centres Hospitaliers Universitaires, et développent de nombreuses interactions avec des unités cliniques (services d'Urgences, Addictologie, Psychiatrie, Cardiologie notamment) ou de recherche. Ils initient, dans leurs territoires respectifs, des travaux originaux avec des correspondants hospitaliers mais aussi et surtout des interlocuteurs sanitaires divers dans le champ médico-sanitaire (Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie, structures de réduction des risques, secteur pénitentiaire). Ils ont manifesté leur volonté de liens forts et constructifs avec les Agences Régionales de Santé, comme l'attestent les travaux des

Ateliers de Pharmacodépendance de Biarritz en 2014 et les alertes d'urgences sanitaires, alertes reprises ensuite au niveau national.

Ils ont mené des travaux européens (ordonnances falsifiées) et nationaux (Projet DANTE sur les antalgiques en France, Projet ESUB-MG sur les traitements de substitution en Médecine générale) et vous invitent aux ateliers de Pharmacodépendance-Addictovigilance (Biarritz, 17 et 18 octobre 2016) lors desquels seront abordés trois thèmes :

- i) l'usage des substances psychoactives chez les enfants et adolescents
- ii) les produits de synthèse
- iii) l'évaluation du potentiel d'abus des substances en Recherche & Développement (essais cliniques)

Le système d'évaluation de la pharmacodépendance opérationnel depuis 25 ans, a grandement contribué aux différents dossiers directement en lien avec la pharmacodépendance permettant d'apporter des éléments importants à la prise de décisions ou résolutions au niveau national (classement, informations, retrait du marché, recommandations galéniques,...) mais aussi européen (EMA, OEDT, Commission Européenne) et international (OMS, ONU).

Au total, les professionnels des 13 Centres d'Addictovigilance sont :

- des lanceurs d'alerte sur les abus et la pharmacodépendance aux substances psychoactives médicamenteuses ou non
 - des experts de l'évaluation de ce risque
 - des acteurs de l'information et de la formation sur les substances psychoactives à risque d'abus
- au service individuel et collectif des patients et des professionnels de santé.**

Cette compétence acquise grâce à une expérience de 25 ans, est utile et nécessaire pour la sécurité sanitaire des populations au niveau français et européen.